

DEMANDES D'AUTORISATION
en vertu de l'article 53 de la *Loi sur l'aménagement du territoire*.

L'audience aura lieu le mercredi 8 janvier 2020, à compter de 9 h,
à la salle du Conseil (The Chamber), rez-de-chaussée, Place-Ben-Franklin,
101, promenade CentrepoinTE

Dossier n^{os} : D08-01-19/B-00369 à D08-01-19/B-00371
Propriétaire(s) : Rise Realty Inc.
Emplacement : 137 (139) (141), chemin Walgreen
Quartier : 21 - Rideau-Goulbourn
Description officielle : partie de l'îlot 5, plan enr. M-300
Zonage : RG4
Règlement de zonage : 2008-250

OBJET DES DEMANDES :

La propriétaire souhaite lotir son bien-fonds en trois parcelles aux fins d'aménagement futur. Deux des parcelles sont vacantes et l'autre parcelle comprend deux constructions accessoires qui seront démolies.

AUTORISATION REQUISE :

Pour ce faire, la propriétaire nécessite l'autorisation du Comité en vue de cessions.

La propriété est représentée par les parties 1 à 6 du plan 4R préliminaire qui accompagne les demandes. Les parcelles séparées sont décrites ci-après :

Demande	Façade	Profondeur	Superficie	Parties	Adresse municipale
B-00369	28,23 m	131,6 m	3 715,7 m ²	1 et 2	141, chemin Walgreen (parcelle vacante)
B-00370	28,24 m	131,7 m	3 720,1 m ²	3 et 4	139, chemin Walgreen (parcelle vacante)
B-00371	28,23 m	131,9 m	3 725,2 m ²	5 et 6	137, chemin Walgreen (contient 2 constructions accessoires sur la partie 5)

Il est précisé dans les demandes qu'il existe actuellement une servitude de drainage (LT2639097) sur les parties 1, 4 et 6.

L'approbation des demandes aura comme effet de créer trois parcelles distinctes. Toutes les parcelles ne seront conformes aux exigences du Règlement de zonage. Par conséquent, des demandes de dérogations mineures (D08-02-19/A-00327 à D08-02-19/A-00329) ont été présentées et seront étudiées en même temps que les présentes.